

La lettre



FEVRIER
2025

DES MASQUES ET DES CRÊPES



En ce mois de carnaval, tout le monde n'est pas masqué, à commencer par les chiffres !

Les défaillances nous sont enfin connues pour l'année écoulée, un peu moins violentes que prévues comme nous l'avions annoncé dans la précédente lettre. Les analyses, études et observatoires sont souvent contradictoires mais mitigées : ni optimisme béat, ni catastrophisme.

Mais ce sont bien des luttes masquées qui se déroulent sous nos pieds : Le dieu Dollar qui perd de sa superbe face à l'or (signe sans doute que l'économie n'aime pas l'interventionnisme échevelé et envahissant de certaine présidence américaine).

Le monde du luxe face aux évolutions de la demande, plus mesurée et éthique. La compétition entre géants de l'IA, soutenus par des financements douteux. Les entreprises en difficulté qui se battent pour survivre et tirent les leviers judiciaires existants.

Clairement il y a peu de place pour les confettis dans les entreprises, mais le bal n'est pas terminé.

Alain Wolgensinger



DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES : ON BOIT LA TASSE MAIS ÇA SE TASSE



Les masques tombent, la vérité est révélée : 2025 aura été une année record pour les défaillances d'entreprises : 68 564 au total (+3,5% par rapport à l'année précédente).

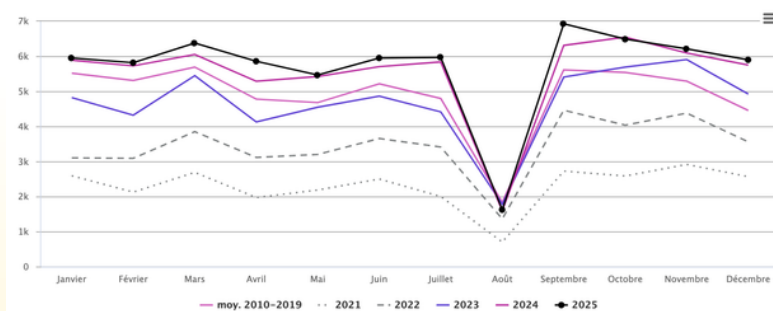
Mais comme nous l'avions prévu (cf. [Lettre Codinf 01-2026](#)), la France n'a pas franchi le seuil des 70 000. La courbe 2025 a été une quasi-réplique de 2024 (cf. graphique ci-contre). Le ralentissement pourrait se transformer en décélération.

Pour autant, toutes les études parues (CNAJM, [Alianz Trade](#), [Altaires](#)) nous le montrent : deux points inquiètent :

(1) la sinistralité des PME-ETI (+ de 100 salariés), clairement en hausse (une soixantaine sur 2025 au lieu d'une trentaine par an selon la moyenne 2010-2019). Et l'actu nous le rappelle : SFR, Brandt ou Arc, les enseignes de mode (Camaïeu, San Marina, Kookaï, Naf Naf, André, IKKS,...).

(2) L'âge des défaillants : un peu moins 10 ans en moyenne, bien au-delà de la mortalité infantile des jeunes pousses (jusqu'à 5 ans).

3 - Nombre mensuel de défaillances
Moyenne 2010-2019 et janvier 2021 à décembre 2025



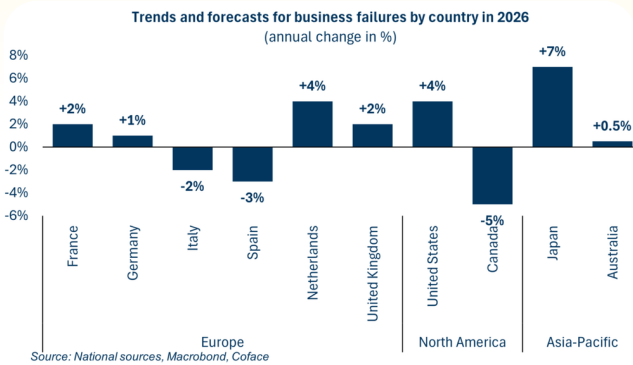
Source : BDF - décembre 2025



COFACE À L'AVENIR



Les prévisions de la compagnie d'assurance Coface ne sont pas très rassurantes sur les défaillances d'entreprises. Elle anticipe plus "une respiration qu'une amélioration". Les décélérations seront pour plus tard, hormis certains pays plus résilients (Italie, Espagne et surtout Canada - cf. schéma ci-dessous). Tout en rappelant la sensibilité aux conditions financières.



Source : [Coface.fr](https://www.coface.fr/) / "Les défaillances d'entreprises devraient progresser de 2,8% dans le monde en 2026"

IPCH = INQUIÉTANT PROBABLE CHIFFRE EN HAUSSE ?

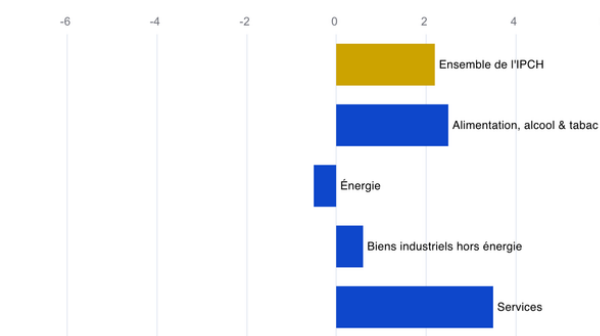


Ce mois-ci, des changements méthodologiques entrent en vigueur dans l'IPCH (Indice des Prix à la Consommation Harmonisé, le taux d'inflation calculé par l'UE) : les jeux de hasard seront intégrés (rubrique Services > division Loisirs et culture > subdivision Services de loisirs).

Gageons que le chiffre de l'inflation UE risque d'en pâtir, compte tenu de sa composition (cf. schéma ci-dessous : les services sont prépondérants).

Credit Managers de toute l'UE, vous saurez pourquoi il faudra relever les plafonds d'encours ;-)

Taux d'inflation annuel (en %) dans la zone euro, novembre 2025



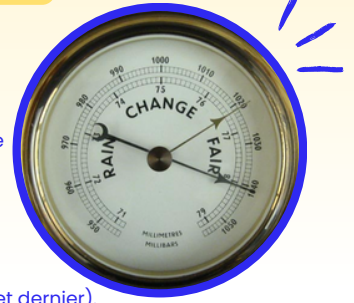
eurostat

PAS TINTIN SUR LES AD HOC

Le Ministère de la justice a publié l'édition 2025 de son [rapport](#) sur les entreprises en difficulté. Les chiffres datent de 2024 mais l'évolution sur les 5 dernières années est claire : les demandes d'ouvertures de procédures de prévention (mandat ad hoc, conciliation) ont doublé (4647 en 2020 vs. 9227 en 2024).

Mais le filtrage du Tribunal est sélectif : 48% des demandes d'ouvertures sont rejetées par le Tribunal, et en particulier les demandes de conciliation (78%). En revanche, les ouvertures de mandats ad hoc (cf. [Lettre Adhérent 2024T3](#)), plus souples, sont acceptés à 92%. Prévention rime avec sélection.

BAROMÈTRE DE CONJONCTURE : UN DOUX REDOUX



BPIFrance LeLab vient de publier son [82ème baromètre semestriel de conjoncture](#) : quelques espoirs, des craintes et une surprise :

Espoirs : la confiance des dirigeants se redresse (après 3 années de baisse), tous secteurs confondus (hors construction et services aux particuliers).

PGE : en net progrès, seuls 2% des dirigeants craignent de ne pas

pouvoir rembourser leur (4% en juillet dernier).

Craintes : une demande encore faible, un coût du crédit encore élevé, des rentabilité/trésorerie malmenées, des incertitudes politiques et budgétaires encore présentes.

Surprise : la résilience des entreprises exportatrices (incroyable dans le contexte international !). Pas simple pour un Credit Manager de prévoir la météo des affaires !

MACF = MÉCANISME AUX CONTOURS FLOUS !

Une nouvelle taxe qui pourrait avoir un fort impact (positif ou non, selon le point de vue) pour de nombreux secteurs (construction, industrie,...) :

Le MACF (Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières), c'est le nom technique de la taxe carbone instaurée par l'UE sur ses importations à forte empreinte carbone. Entrée dans sa phase définitive cette année, elle crée un surcoût pour les importateurs de fer, acier, ciment, engrais, aluminium, électricité et hydrogène, afin de réduire la concurrence déloyale avec les entreprises UE soumises, elles, à de fortes contraintes environnementales.

Mais en même temps, craignant un choc trop violent, le Parlement européen vient de voter un projet de simplification qui exempterait... 90 % des importateurs (surtout les PME). Difficile pour le Credit Manager de s'y retrouver...

Si vous ou vos clients sont concernés, en voici la [présentation](#).



LE MÉCANISME D'AJUSTEMENT CARBONE AUX FRONTIÈRES (MACF)

GUIDE PRATIQUE IMPORTATEURS – MAJ JANVIER 2026

Direction générale de l'énergie et du climat

1

04/2024

LEEM-ORRAGIE



Nous parlons des mouvements de la Big Pharma dans la [lettre Codinf 01-2026](#).

C'est plus que jamais d'actualité : plusieurs poids lourds du médicament (Sanofi, Servier, Ipsen, Pierre Fabre,...) viennent de quitter leur syndicat LEEM (Les Entreprises du Médicament), jugé trop peu combatif, pour créer leur

organisation professionnelle.

Et l'on apprend que "40% des médicaments approuvés ces dernières années en Europe ne sont pas disponibles en France".

Visiblement, les sécessionnistes veulent pousser la demande (et sans doute les prix des médicaments).

La fièvre n'est sans doute pas près de retomber.



MÉDIATION : VOUS PRENDREZ BIEN UN PETIT CHOCOLAT ?



Vidéo YouTube de l'événement organisé par la FPI Fédération des Promoteurs immobiliers : "RDV LIVE FPI : Médiation des entreprises et trésorerie des acteurs : guide de bonnes pratiques". Pierre PELOUZET (cf. photo) y présente avec passion sa méthode, la boîte à outils du dirigeant, le timing et ses trucs (dont le petit chocolat en début de négociation ;-) pour (dito) "recréer un lien de confiance et permettre aux gens de s'écouter". Rafranchissant et rassérénant. Chez CODINF, nous en sommes convaincus : un tiers est utile quand la relation se gâte trop.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



le médiateur
DES ENTREPRISES

15/12/2025

Le Médiateur des entreprises

23



LE LUXE PERD DE SON LUSTRE

Deux événements récents dans le luxe ont de quoi laisser pantois plus d'un Credit Manager qui aurait des clients d'une telle réputation :

Saks est à sec : le grand magasin new-yorkais de luxe s'est déclaré en faillite en janvier.

Les diamants ne sont pas éternels : le légendaire diamantaire sudafricain De Beers est en faillite et peine à trouver un repreneur.

Parmi les causes : des marchés chinois et américain à la peine depuis le Covid, l'impact des droits de douane, le boycott des diamants de sang mais aussi des évolutions sociétales aussi profondes que discrètes : le rejet du bling bling, la préférence pour des diamants ... synthétiques, plus éthiques et moins chers.



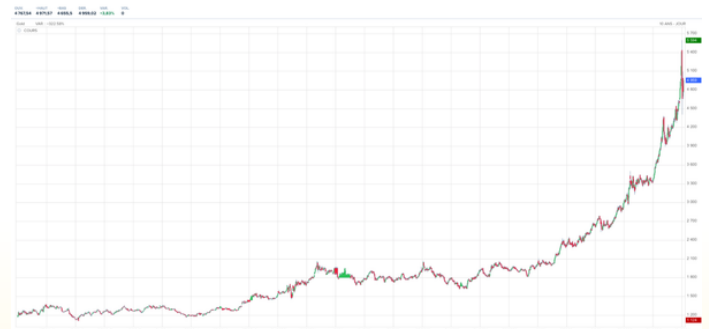
UN NOUVEL ÂGE D'OR ?

La nouvelle ne vous a certainement pas échappé : l'once d'or bat tous ses records en Bourse (cf. graphique ci-dessous).

Cette envolée traduit de toute évidence une défiance envers le dollar US (endettement abyssal du pays, menace du Président auprès de la Fed pourtant indépendante, interventionnisme op-pressant contre des pays étrangers).

Finalement, plusieurs pays (dont l'Inde) ont décidé de se délester de la devise américaine en faveur de l'or actif-refuge.

Loin d'être anecdotique pour un Credit Manager, surtout si les clients sont facturés en devise ou travaillent avec cette monnaie !





DO YOU SPEAK SPV ?

Imaginez le dilemme d'un Credit Manager censé se prononcer sur l'encours d'un client sans connaître son bilan exact. Vous aurez alors une idée de ce que vit le monde des fournisseurs des entreprises IA.

Les montants à investir sont colossaux dans cette course technologique : plus de 600 milliards de \$ annoncés par les MAMA (Meta Amazon Microsoft Alphabet) !

Comment les financent-ils ? Notamment par des SPV (*Special Purpose Vehicles*), qui sont des entités juridiques créées pour un objectif spécifique (ex: *financement d'un Data Center très haute performance*) mais hors-bilan !

D'autant plus que les fonds d'investissement qui y participent sont souvent propriétaires de l'essentiel des infrastructures IA qu'ils financent et qu'ils se remboursent sur les loyers payés par les entreprises IA. Résumons-nous : opacité accrue, fléchages financiers, revenus aléatoires, risques de contagion financière, bulle spéculative dans l'IA,... Vous aviez aimé les Subprimes de 2008, vous pourriez adorer les SPV.

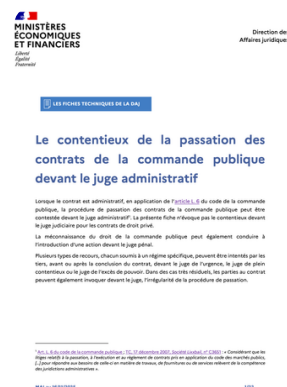


MARCHÉS PUBLICS : COMME DIT LA DAJ

La commande publique ne réussit pas toujours à toutes les entreprises candidates.

Pour les soumissionnaires qui n'ont pas été retenues et estiment que leur éviction était injuste, il demeure toujours la possibilité d'un recours devant le Tribunal.

La DAJ - Direction des Affaires juridiques a réactualisé son guide sur ces différentes options, plus nombreuses qu'on imagine : recours avant ou après la conclusion du contrat, devant le juge de l'urgence, ou le juge de plein contentieux ou le juge de l'excès de pouvoir, pour irrégularité de la procédure de passation.



COIN CONSEIL

COIN CONSEIL : S'ARRACHER AUX PRÉJUGÉS



L'exemple des diamants ou du luxe nous le rappelle : le Credit Manager ne peut se fier uniquement à une réputation, si solide soit-elle, car les concurrences sont multiples (cf. Lettre 01-2026 > Coin Conseil : Matrice de Porter).

A l'inverse, des projets industriels d'envergure se font jour sur des zones ou continents souvent déconsidérés à tort ou jugés risqués : exemple (parmi d'autres) usine de matériaux pour batteries EV à Abu Dhabi et en Arabie saoudite, nombreux investissements industriels en Ethiopie, usine d'articles de faïencerie aux EAU, etc.

Ou dans des pays réputés paradis fiscaux : le fabricant d'outils portatifs Hilti ou l'équipementier automobile Thyssenkrupp Presta sont des entreprises manufacturières importantes au Liechtenstein.

On le voit, le Credit Manager ne peut que raisonner sur pièces et sur des faits.

QUIZ / LE SAVIEZ-VOUS ?



VRAI ou FAUX : La Procédure de Sauvegarde accélérée, c'est une Procédure de Sauvegarde qui est traitée en référé par le Tribunal.

FAUX

Leur seul point commun : 2 procédures collectives du Code de Commerce pour aider une entreprise en difficulté.

Mais la différence essentielle c'est ce qui précède :

- Procédure de sauvegarde "classique" : avant toute cessation de paiement, le dirigeant fait geler les dettes pour élaborer un plan de sauvegarde pendant une période d'observation (12 mois maxi).
- Procédure de sauvegarde accélérée : elle n'intervient qu'après une procédure de conciliation qui a échoué. Même en situation de cessation de paiement, le dirigeant peut alors demander au juge d'ouvrir cette procédure, ultime tentative pour finaliser et faire accepter aux créanciers récalcitrants un plan de sauvegarde, rapidement (sous 4 mois maxi).

Nota : le référé est utilisé uniquement pour des mesures provisoires urgentes, pas pour les procédures collectives ;-)

Pour nos adhérents : lettre trimestrielle sur la PSA

SANCTIONS DGCCRF – DÉLAIS DE PAIEMENT



PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DES ORGANISMES PARTENAIRES

Activité RFAR : 06 et 20 janvier

Une question sur la gestion du risque client ? Une suggestion ? Contactez nous

codinf@codinf.fr

Visitez notre site web

www.codinf.fr

On est là pour vous accompagner !

SANCTIONS DGCCRF pour DELAIS PAIEMENT			
Période du 01/01/2026 au 31/01/2026			
Amende	Raison sociale	SIRET	Date
2 120 000€	FRAMATOME	37904139500011	14/01/2026
1 200 000€	ELIS SERVICES	69300109100091	14/01/2026
1 000 000€	CAPITAINE HOUAT	34460300600083	14/01/2026
760 000€	ARABELLE SOLUTIONS FRANCE	38919203000366	14/01/2026
680 000€	SAFRAN HELICOPTER ENGINES	33848195500015	14/01/2026
615 000€	HERTZ FRANCE	37783966701946	14/01/2026
485 000€	DEMOS	72203027700296	14/01/2026
444 000€	SALADE 2 FRUITS	51111892900039	14/01/2026
340 000€	GUERBET	30849152100057	14/01/2026
245 000€	GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICALS	33846001700035	14/01/2026
240 000€	RB HYGIENE HOME FRANCE	84349703300012	14/01/2026
220 000€	SELP	35166792800011	14/01/2026
179 000€	DELIVEROO FRANCE	81036581700214	14/01/2026
129 000€	TRANSPORTS MESGUEN	92645009900086	14/01/2026
110 000€	PIERRE GUERIN	2598018600016	21/01/2026
110 000€	JEAN CHEREAU	45037234700010	21/01/2026
96 000€	SALAISONS CELTIQUES	86250027900099	14/01/2026
88 000€	SCHOELLER ALLIBERT FRANCE	48067597400061	14/01/2026
70 000€	CYRILLUS	42102299700751	14/01/2026
50 000€	ALSTEF AUTOMATION	42138086600051	21/01/2026
50 000€	KERLYS	33338570600010	14/01/2026
45 000€	GTM OUEST	48454997700037	14/01/2026
44 000€	EXA INFRASTRUCTURE FRANCE	42861657700030	14/01/2026
39 000€	IVALUA	42879685800085	14/01/2026
32 000€	LES VILLAGES D'OR	41312387800030	14/01/2026
29 500€	TORBEL INDUSTRIE	34801198200017	14/01/2026
27 000€	HOPITAL PRIVE SAINT CLAUDE	32345727500010	14/01/2026
22 000€	CREDIT MODERNE ANTILLES GUYA	34189165300097	14/01/2026
20 000€	MADENR	38477515100085	14/01/2026
19 000€	JOTT OPERATIONS	32066322200059	14/01/2026
15 000€	CERBALLIANCE	31641962100032	21/01/2026
14 000€	PEG	30809296400078	21/01/2026
8 000€	MERSEN FRANCE AMIENS	43380301200023	14/01/2026
7 000€	YER BREIZH	83947337800025	14/01/2026

